Les adolescents dans la main d'oeuvre au Canada

Un rapport de recherche

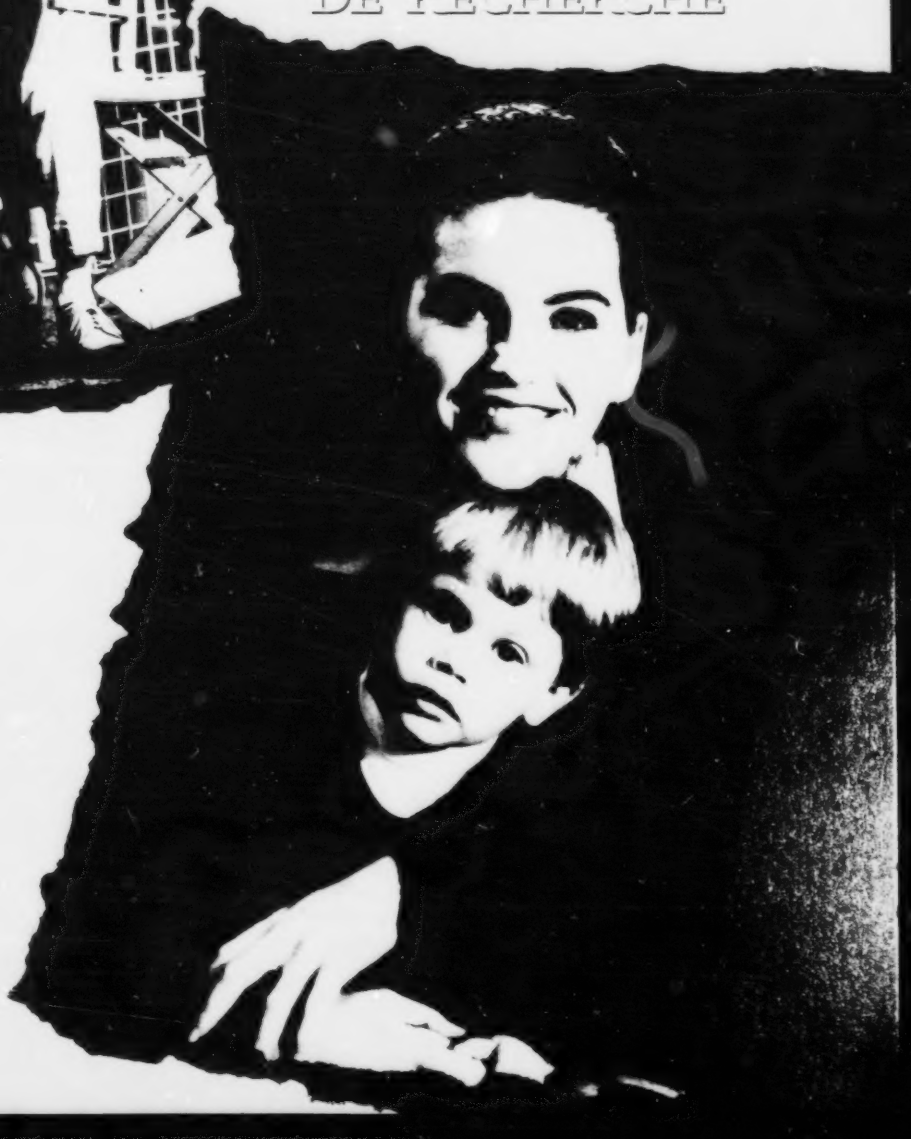

Conseil canadien de développement social

Droits d'auteur © du Conseil canadien de développement social. Tous droits réservés. Aucune partie du présent ouvrage ne peut être reproduite ni transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ni selon tout autre système informatisé de mise en mémoire ou de recherche des données, sans permission écrite de l'éditeur.

Les analyses et opinions présentées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position ni les politiques du Conseil canadien de développement social ni la Division de l'enfance et de la jeunesse de Santé Canada.

This report is also available in English under the title:
Youth at Work in Canada

ISBN 0-88810-475-8

Graphisme de la couverture :
Accurate Design & Communication Inc.

Publié par le :
Conseil canadien de développement social
441, rue MacLaren, 4e étage
Ottawa (Ontario) K2P 2H3
Tél. : (613) 236-8977
Fax : (613) 236-2750
Courriel : council@ccsd.ca
Internet : www.ccsd.ca

Ce rapport est aussi disponible chez : Renouf
Tél. : (613) 745-2665; Fax : (613) 745-7660

Imprimé au Canada sur papier recyclé.

101-01165/

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Liste des graphiques et des tableaux	ii
Remerciements	iv
Introduction	1
Section 1 - Entrée sur le marché du travail	3
Section 2 - Travail et gains des adolescents	13
Section 3 - Travail et études	17
Section 4 - Effets du travail sur le mode de vie des jeunes	21
Conclusion	25
Notes de référence	27
Bibliographie	29

Liste des graphiques et des tableaux

Graphiques **Page**

Graphique 1 - Proportion de jeunes qui avaient au moins une semaine d'emploi durant l'année au Canada en 1996 3
Graphique 2 - Taux de participation à la main d'oeuvre des jeunes de 15 à 19 ans au Canada, de 1979 à 1997 5
Graphique 3 - Taux de chômage chez les jeunes de 15 à 19 ans au Canada, de 1979 à 1997 5
Graphique 4 - Proportion de jeunes qui n'avaient jamais eu d'emploi rémunéré au Canada, 1989 et 1996 6
Graphique 5 - Proportion de jeunes qui n'avaient jamais eu d'emploi rémunéré au Canada, selon le revenu familial, 1995 7
Graphique 6 - Jeunes de moins de 18 ans vivant avec des parents travailleurs autonomes au Canada, 1995 8
Graphique 7 - Proportion de jeunes qui n'avaient jamais eu d'emploi rémunéré au Canada, selon le statut d'immigrant, 1996 9
Graphique 8 - Proportion de jeunes qui n'avaient jamais eu d'emploi rémunéré, par région, 1996 10
Graphique 9 - Proportion de jeunes qui n'avaient jamais eu d'emploi rémunéré, selon la taille du lieu de résidence, 1996 10
Graphique 10 - Proportion de jeunes de 15 à 19 ans dans les villes sélectionnées au Canada qui n'avaient pas eu d'emploi en 1995 11
Graphique 11 - Proportion de jeunes inscrits dans un établissement d'enseignement, selon l'âge, au Canada, années sélectionées 17
Graphique 12 - Proportion d'étudiants de 15 à 19 ans qui avaient un emploi rémunéré au Canada de 1981 à 1997 18
Graphique 13 - Activités d'emploi des adolescents de 15 à 19 ans au Canada, de 1981 à 1997 18
Graphique 14 - Proportion des étudiants avec un emploi d'été, selon le sexe, au Canada, de 1977 à 1997 20
Graphique 15 - Proportion de jeunes de 15 à 19 ans qui faisaient de l'exercice trois fois par semaine et plus, 1994 21
Graphique 16 - Proportion de jeunes de 15 à 19 ans qui fumaient, selon le sexe et selon les études et l'emploi, 1994 et 1996 22
Graphique 17 - Consommation d'alcool chez les jeunes de 15 à 19 ans, selon le sexe et selon les études et l'emploi, 1994 22
Graphique 18 - Proportion de jeunes de 15 à 19 ans qui ont bu 5 consommations ou plus à chaque occasion au cours de l'année précédente, 1994 23
Graphique 19 - Fréquence de la consommation de 5 verres ou plus à chaque occasion chez les étudiants de 15 à 19 ans de sexe masculin qui ont un emploi, 1994 24

Tableaux **Page**

Tableau 1 - Pourcentage de jeunes avec au moins une semaine d'emploi durant l'année au Canada, années sélectionnées 4
Tableau 2 - Enfants vivant avec des parents travailleurs autonomes au Canada, 1995 8
Tableau 3 - Jeunes de 15 à 19 ans selon leur situation d'emploi au Canada, 1996 13
Tableau 4 - Répartition des jeunes avec un emploi, selon la taille de l'entreprise, et le groupe d'âge au Canada, 1997 13
Tableau 5 - Jeunes de 15 à 19 ans, selon leur situation d'emploi et le sexe au Canada, 1996 14
Tableau 6 - Répartition des jeunes avec un emploi, selon le secteur d'activité, le groupe d'âge et le sexe au Canada, 1997 14
Tableau 7 - Répartition des jeunes avec un emploi, selon le taux de salaire horaire, le groupe d'âge et le sexe au Canada, 1997 15
Tableau 8 - Répartition des jeunes avec un emploi, selon la rémunération hebdomadaire, le groupe d'âge et le sexe au Canada, 1997 16
Tableau 9 - Nombre d'heures d'emploi des étudiants à plein temps au Canada, 1997 19

Remerciements

L'équipe suivante du Conseil canadien de développement social a participé à la production de ce rapport :

Jean L. Kunz et Grant Schellenberg – recherche et rédaction
Ellen Adelberg – rédactrice en chef
Nancy Colborne Perkins – éditrice
Arlette Sinquin – révision française
Delaney Turner – mise en page

Nous remercions également de leur collaboration :

Christiane Ryan – traduction
Accurate Design & Communication Inc. – montage couverture

Décembre 1998

Ce rapport a pu être produit grâce à l'appui financier de la Division de l'enfance et de la jeunesse de Santé Canada

INTRODUCTION

Le Canada compte aujourd'hui près de deux millions de jeunes âgés de 15 à 19 ans, qui représentent environ sept pour cent de la population totale. Les jeunes Canadiens sont de plus en plus nombreux à poursuivre leurs études, que beaucoup combinent toutefois à un travail à temps partiel. Depuis quelque temps, on a attiré une bonne part de l'attention publique sur le chômage chez les jeunes, en se fondant habituellement sur les statistiques applicables au groupe d'âge des 15 à 24 ans. Le présent rapport recense les documents existants et les données d'enquête sur l'expérience qu'ont les jeunes du travail au Canada, en s'intéressant plus précisément aux adolescents et adolescentes de 15 à 19 ans.

La section 1 aborde les tendances chez ces jeunes de 15 à 19 ans qui entrent sur le marché du travail. Selon les données, l'emploi des jeunes est très sensible au cycle économique. Il est également touché par les changements structurels survenus au sein de l'économie. La proportion d'adolescents qui n'ont jamais occupé d'emploi a augmenté durant les années 1990, par suite de la récession qui a marqué la première partie de la décennie et des changements dans la nature des emplois créés. Un grand nombre d'emplois manuels peu spécialisés ont été éliminés dans les années 1990 et les nouveaux emplois créés exigent souvent un niveau de compétences élevé, facteur qui semble entraver l'accès des adolescents fréquentant l'école secondaire à un emploi rémunéré.

Cette section examine également les différences sur le plan des tendances de l'emploi chez les adolescents. Ceux qui viennent de familles à revenu moyen ou élevé sont plus susceptibles d'occuper un emploi que leurs pairs issus de familles à faible revenu, peut-être parce qu'ils bénéficient d'avantages comme les relations familiales et l'accès aux moyens de transport pour trouver un emploi. De plus, les enfants de parents qui travaillent à leur compte trouvent plus souvent un emploi que ceux dont les parents occupent un emploi rémunéré. Les jeunes immigrants sont beaucoup moins susceptibles que les jeunes nés au Canada d'avoir une expérience de travail. Le bénévolat est de plus en plus fréquent chez les jeunes et aide environ le quart des jeunes bénévoles à trouver un emploi rémunéré.

L'endroit où vivent les jeunes au Canada influence également leurs probabilités de trouver un emploi. Les adolescents vivant dans les régions les plus prospères, comme les Prairies et la Colombie-Britannique, sont beaucoup plus susceptibles d'avoir occupé un emploi que ceux qui vivent dans les provinces de l'Atlantique, au Québec et en Ontario. En outre, le taux d'expérience de l'emploi est inférieur chez les jeunes des grandes villes par rapport à ceux des petits centres urbains et des régions rurales.

La section 2 présente de l'information sur les types de travail que font les jeunes et sur leur rémunération moyenne. Selon les statistiques, durant l'adolescence, les jeunes occupent d'abord des emplois peu formels, comme la garde d'enfants et l'enlèvement de la neige, pour passer ensuite à des emplois plus formels auprès d'employeurs qui offrent le salaire minimum et d'autres protections légales prévues par les codes du travail fédéraux et provinciaux. Il existe des différences importantes dans les types de travail qu'accomplissent les jeunes hommes et les jeunes femmes. Ces dernières sont fortement concentrées dans les emplois de gardienne et dans le secteur des ventes et des services mais les jeunes hommes occupent des emplois beaucoup plus variés, notamment dans le secteur des ventes et des services, ainsi que des emplois de col bleu. Chez les adolescents plus âgés, les taux de rémunération des jeunes hommes sont plus élevés que ceux des jeunes femmes.

La section 3 passe en revue l'information existante sur l'ampleur de l'emploi chez les étudiants adolescents et ses effets sur leurs résultats scolaires. On a constaté une augmentation marquée du nombre de jeunes qui restent aux études pendant de plus longues périodes. Par exemple, en 1995, 75% des jeunes de 18 ans étaient aux études, alors qu'en 1981, seulement 50% environ des membres de ce groupe d'âge étaient encore étudiants. Au cours des deux dernières décennies, le taux d'emploi chez les étudiants à plein temps a atteint un sommet d'environ 40% en 1989, pour ensuite passer à moins de 30%. Près de 60% des étudiants adolescents à temps partiel ont un emploi, taux à peu près égal à celui de 1981 et inférieur d'environ 10 points de pourcentage à celui de 1989. En 1997, on comptait au total 470 000 étudiants qui avaient un emploi.

Selon un examen des documents existants sur les effets chez les étudiants de la nécessité d'équilibrer le travail et les études, ceux qui ne travaillent pas plus de 15 à 20 heures par semaine ont tendance à avoir des résultats aussi bons, sinon meilleurs, que ceux des étudiants à plein temps. Toutefois, le taux de décrochage augmente et les notes diminuent chez les étudiants qui travaillent plus de 20 heures par semaine. Ce phénomène n'est pas inquiétant pour la majorité des étudiants canadiens qui ont un emploi, parce qu'ils travaillent moins de 15 heures par semaine. Cependant, environ 16% des adolescents plus âgés (92 000) travaillent plus de 15 heures par semaine et risquent ainsi d'accuser du retard dans leurs études. La baisse importante du taux d'emploi d'été chez les étudiants, qui est passé de près de 65%, en 1989, à environ 45% en 1997, est une préoccupation qui touche un plus grand nombre d'étudiants. Étant donné le besoin et le désir des jeunes d'acquérir de l'expérience de travail, de gagner de l'argent de poche ou d'épargner en vue de leurs études collégiales, la baisse du taux d'emploi d'été chez les étudiants est quelque peu alarmante.

La section 4 présente de l'information sur l'incidence du travail sur la santé et le bien-être des jeunes. Selon les données, les étudiants qui ont un emploi font autant d'activité physique que ceux qui n'en ont pas. En fait, les jeunes étudiantes qui ont un emploi sont plus susceptibles de faire régulièrement de l'exercice que celles qui ne font qu'étudier. Cependant, les taux de tabagisme et de consommation d'alcool sont plus élevés chez les étudiants adolescents qui travaillent que chez ceux qui n'ont pas d'emploi. Les chercheurs ont soulevé une importante préoccupation : de plus longues heures de travail peuvent précipiter les adolescents dans un monde «pseudo-adulte» et les inciter à adopter des comportements potentiellement dangereux sans qu'ils aient le sens des responsabilités ni la perspective qui se développent durant l'âge adulte. Par ailleurs, les chercheurs invoquent également les effets positifs du travail, comme l'acquisition par les jeunes de qualités essentielles pour la vie adulte, notamment la ponctualité, les responsabilités personnelles et la capacité d'entrer en relation avec des personnes extérieures à leur groupe d'âge.

Ce rapport, présenté en complément du *Progrès des enfants au Canada 1998*, aide à documenter l'une des principales difficultés auxquelles font face les jeunes au Canada aujourd'hui : acquérir de l'expérience de travail tout en s'instruisant afin de s'outiller en vue de leur prospérité future, dans une période d'insécurité et de changements économiques profonds.

SECTION 1 – ENTRÉE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

L'entrée sur le marché du travail rémunéré est l'un des changements importants qui marquent la transition de l'enfance à l'âge adulte. À mesure que les jeunes progressent de la préadolescence au début de l'adolescence, leurs possibilités d'emploi augmentent et les options professionnelles qui leur sont offertes s'élargissent[1]. Cependant, les chances que les jeunes adultes trouvent un emploi rémunéré sont étroitement liées à l'état de l'économie. En période de récession, beaucoup plus de jeunes sont sans emploi que durant les périodes de croissance économique. La diminution des possibilités d'emploi chez les jeunes a été particulièrement marquée durant les années 1990 et les débouchés sont demeurés médiocres tout au long de la dernière portion de la décennie, malgré la croissance économique et l'amélioration des conditions du marché du travail pour les adultes.

ÂGE D'ENTRÉE DES JEUNES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL AU CANADA

C'est entre 15 et 19 ans que la majorité des jeunes touchent leur premier chèque de paie. Comme l'indique le Graphique 1, environ le quart de tous les jeunes de 15 ans, soit 104 000, ont travaillé contre rémunération au moins une semaine en 1996. La proportion de jeunes qui ont occupé un emploi pendant au moins une semaine a augmenté régulièrement à mesure qu'ils vieillissent d'un an. Cinquante-cinq pour cent des jeunes de 17 ans avaient une certaine expérience du travail rémunéré, tandis que près de 80% des jeunes de 19 ans (ou 286 000) recevaient de l'argent provenant d'un emploi. Malgré l'absence de statistiques sur les jeunes de 13 et de 14 ans, la tendance observée au Graphique 1 suggère que moins du quart des membres de ce groupe d'âge avaient occupé un emploi en 1996.[2]

D'autres chercheurs ont laissé entendre que la majorité des jeunes âgés de 12 à 16 ans occupent un emploi rémunéré[3], mais les chiffres présentés au Graphique 1 n'appuient pas cette assertion. En 1996, seulement le quart des jeunes de 15 ans et 37% des jeunes de 16 ans avaient un emploi rémunéré. Les importants changements survenus au sein du climat économique durant les années 1980 et 1990 expliquent en partie pourquoi moins de jeunes adolescents occupaient un emploi rémunéré cette année-là par rapport aux années précédentes.

Graphique 1

Proportion de jeunes qui avaient au moins une semaine d'emploi durant l'année au Canada en 1996

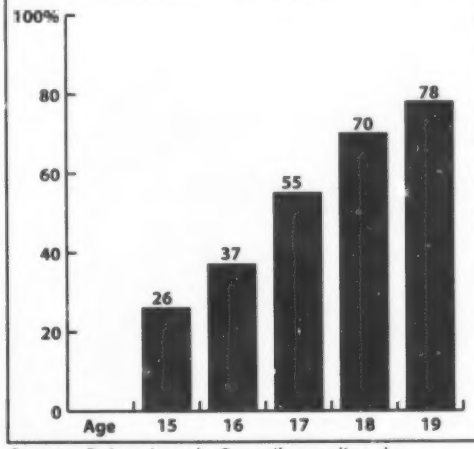

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social, d'après les données de l'Enquête sur les finances des consommateurs de Statistique Canada, années sélectionnées.

LE CYCLE ÉCONOMIQUE A UNE INFLUENCE IMPORTANTE

Comme l'indique le tableau 1, l'activité des jeunes sur le marché du travail est très sensible au cycle économique. Durant les périodes d'expansion économique passées, la part des jeunes qui occupaient un emploi rémunéré avait considérablement augmenté, pour diminuer pendant les périodes de récession économique. Entre 1984 et 1989, l'économie canadienne a connu une période de croissance. Le taux de chômage national est passé de 11,2% à 7,5% et la proportion de jeunes qui ont travaillé durant ces années a augmenté de

façon radicale. Par exemple, dans cette période, la part des jeunes de 16 ans qui avaient un emploi rémunéré durant l'année est passée d'un peu plus de la moitié à un peu plus des deux tiers, accusant une augmentation de 16 points de pourcentage. On a également constaté d'importants changements dans les taux d'emploi chez les adolescents entrant dans d'autres catégories d'âges.

Tableau 1. Pourcentage de jeunes avec au moins une semaine d'emploi durant l'année au Canada, années sélectionnées

Âge	1981 %	1984 %	1989 %	1996 %	Changement en points de pourcentage	
					1984 à 1989	1989 à 1996
15 ans	39	38	49	26	+11	-23
16 ans	53	52	68	37	+16	-31
17 ans	0	65	76	55	+11	-21
18 ans	80	77	86	70	+9	-16
19 ans	86	85	89	78	+4	-11
Total	66	64	74	53	+10	-21

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social, d'après les données de l'Enquête sur les finances des consommateurs de Statistique Canada, années sélectionnées.

LES ANNÉES 1990 SONT PLUS DIFFICILES SUR LE PLAN DE L'EMPLOI DES JEUNES

> ***«C'est dur d'être motivé quand on sait qu'il n'y a pas de possibilités de travail. Je sais personnellement qu'est c'est plus difficile d'être motivé parce que je ne sais pas s'il y aura un emploi quand j'aurai fini».*** (Tom, 23 ans)
>
> ***«Ce qui m'effraye, c'est qu'il y a des personnes avec deux ou trois diplômes qui travaillent dans la vente au détail».*** (Stéphanie, 23 ans)
>
> ***«Les emplois sont le plus gros problème à Cap Breton, même pour les gens de notre âge».*** (Rebecca, 17 ans)

Au début des années 1990, l'économie a connu un revirement vers la baisse et la situation de l'emploi des jeunes a changé considérablement. Entre 1989 et 1996, la part des jeunes qui travaillaient durant l'année a diminué de 21 points de pourcentage. Ce déclin a été particulièrement important chez les jeunes de 15 à 17 ans, où il a représenté une diminution de 20 à 30 points de pourcentage.

La baisse de l'activité des jeunes sur le marché du travail se reflète également dans la diminution marquée de leur taux de participation à la population active. Près de 60% des jeunes travaillaient ou étaient à la recherche d'un emploi en 1989, mais cette proportion était passée sous le seuil des 50% en 1997 (voir le Graphique 2). Malgré la reprise économique survenue entre 1993 et 1997, le taux de participation des jeunes à la main-d'oeuvre a continué de baisser et se situe actuellement au niveau le plus bas depuis 25 ans. Cette diminution peut être le reflet d'un changement d'attitude chez les jeunes et leur décision de ne pas tra-

vailler, ou être attribuable au moins grand nombre de débouchés pour les jeunes. Cette dernière explication semble plus probante. En 1997, le taux de chômage chez les jeunes était supérieur à 20% et a dépassé le niveau auquel il s'était situé au plus creux de la récession (voir le Graphique 3). Lorsqu'on a demandé aux jeunes, dans le cadre de petits groupes de discussion tenus récemment, quelles étaient leurs perspectives d'emploi, ils ont souvent exprimé des sentiments de frustration et de découragement.[4]

LES CHANGEMENTS ÉCONOMIQUES STRUCTURELS NUISENT ÉGALEMENT AUX PERSPECTIVES D'EMPLOI DES JEUNES

Les hauts et les bas du cycle économique ont d'importantes retombées sur les possibilités d'emploi pour les jeunes. Ceux-ci sont en effet souvent les premiers à être licenciés durant les périodes de ralentissement économique et généralement les derniers à voir améliorer leurs perspectives d'emploi pendant les périodes de reprise. Ce fut particulièrement le cas au début des années 1990, période où la récession a frappé les jeunes plus durement que durant les autres récessions survenues depuis les années 1970[5]. Il semble également, toutefois, que des changements plus fondamentaux au sein de l'économie modifient les perspectives d'emploi des jeunes.

Graphique 2

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social, d'après les Moyennes annuelles de la population active de Statistique Canada, années sélectionnées.

Graphique 3

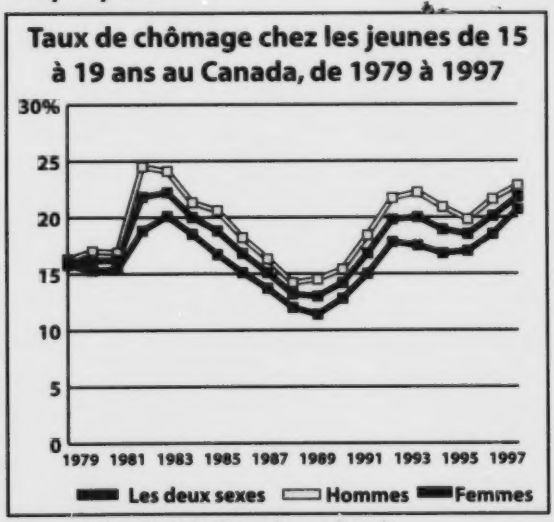

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social, d'après les Moyennes annuelles de la population active de Statistique Canada, années sélectionnées.

Durant la deuxième moitié des années 1990, période où s'est amorcée une reprise économique, la réduction des effectifs dans les entreprises et la restructuration de l'administration publique se sont poursuivies, ce qui a entravé l'entrée des jeunes sur le marché du travail[6]. De plus, les changements technologiques survenus dans les années 1990, et plus particulièrement l'expansion de l'autoroute de l'information, suscitent une demande croissante de travailleurs très qualifiés et instruits. Entre-temps, un grand nombre de postes peu spécialisés et manuels ont été éliminés, en particulier dans les industries de biens de consommation. Les effets de la récession et des changements technologiques se font plus lourdement sentir chez les jeunes que chez les adultes, comme en témoigne l'élargissement des écarts sur le plan de l'emploi entre les deux groupes d'âge depuis le début des années 1990[7].

Le nombre de jeunes sans expérience de travail augmente

L'une des incidences de l'évolution de la situation de l'emploi, c'est que la proportion de jeunes qui n'ont jamais eu d'emploi est beaucoup plus élevée aujourd'hui que dans les années 1980. Par exemple, en 1989, seulement le quart des jeunes de 16 ans n'avaient jamais eu d'emploi rémunéré; en 1996, cette proportion avait plus que doublé, pour passer à 58%. On a également constaté d'importantes augmentations chez les jeunes de 15 ans et de 17 à 19 ans (voir le Graphique 4). Dans l'ensemble, les jeunes au stade du début jusqu'au milieu de l'adolescence dans les années 1990 étaient moins susceptibles que jamais d'avoir eu un emploi rémunéré que ceux de ce groupe d'âge au cours des décennies précédentes.

Graphique 4

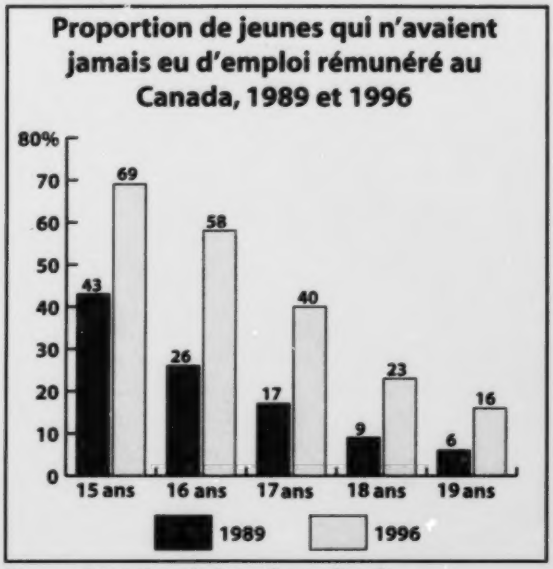

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social, d'après les données de l'Enquête sur les finances des consommateurs de Statistique Canada, années sélectionnées.

Il existe des incidences à court terme et peut-être à long terme pour les jeunes dans ces groupes d'âge. À court terme, la capacité des jeunes de gagner de l'argent de poche après l'école et durant l'été est réduite. En fait, moins de la moitié des jeunes de 15 à 19 ans avaient un emploi durant l'été 1997, soit une diminution par rapport aux deux tiers en 1989. De plus, la capacité des jeunes de trouver un emploi peut être réduite par leur manque d'expérience de travail, ce qui vient aggraver une situation déjà difficile[8]. À long terme, leur introduction à une expérience positive du marché du travail est retardée, ce qui peut nuire à leur capacité de bien se débrouiller sur le marché du travail plus tard.[9]

Pourquoi certains adolescents sont-ils plus en mesure que d'autres de trouver un emploi?

Comme nous l'avons vu, l'état de l'économie a d'importantes incidences sur la capacité des jeunes de trouver un emploi, mais ce n'est pas l'unique facteur. Les probabilités qu'un adolescent ait un emploi dépendent de nombreux facteurs, comme l'endroit où il vit, le gagne-pain de ses parents et le niveau de revenu familial.

La plupart des jeunes vivent avec leurs parents

La grande majorité des adolescents vivent avec leurs parents et la plupart demeurent au foyer familial jusqu'à ce qu'ils aient atteint la vingtaine[10]. En 1996, seulement environ 10% des jeunes âgés de 18 ans et seulement environ 20% des jeunes de 19 ans ne vivaient plus avec leurs parents. Les adolescents plus âgés qui vivaient seuls étaient moins susceptibles d'être aux études et un peu plus susceptibles d'avoir un emploi que ceux qui vivaient toujours avec leurs parents.

Les jeunes de familles à faible revenu sont moins susceptibles que les autres de travailler

Chez les adolescents qui vivent au foyer familial, la situation socio-économique des parents influe sur leurs probabilités d'avoir un emploi. On pourrait s'attendre à ce que les jeunes de familles à faible revenu soient plus susceptibles que les autres de familles à revenu moyen ou élevé de travailler pour compléter le revenu familial, mais c'est l'inverse qui est vrai. En effet, une proportion plus importante de jeunes Canadiens de familles à revenu moyen ou élevé que de jeunes de familles à faible revenu avaient une expérience de travail. La situation est la même aux États-Unis[11]. Comme l'indique le Graphique 5, un peu plus de la moitié des jeunes vivant au Canada dans une famille dont le revenu annuel était inférieur à 20 000 $ n'avaient aucune expérience de travail en 1995. Au contraire, les jeunes de foyers plus aisés étaient plus susceptibles que les jeunes des familles à faible revenu d'avoir eu un emploi à un certain moment, car plus des deux tiers des jeunes appartenant à une famille dont le revenu était de 50 000 $ avaient une expérience de travail.

Graphique 5

Proportion de jeunes qui n'avaient jamais eu d'emploi rémunéré au Canada, selon le revenu familial*, 1995

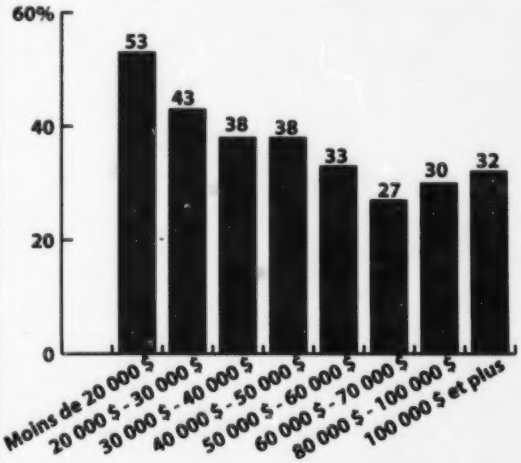

*Le revenu familial ne comprend pas le revenu touché par les enfants. Par «jeunes», on entend les personnes de 15 à 19 ans qui vivent avec leurs parents.

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social, d'après les données de l'Enquête sur les finances des consommateurs de Statistique Canada, années sélectionnées.

La disparité dans les taux d'expérience d'emploi entre les jeunes de familles à faible revenu et ceux de familles à revenu élevé peut être attribuable au fait que les jeunes vivant dans des familles à faible revenu subissent davantage de contraintes dans leur recherche d'emploi rémunéré que ceux des familles à revenu moyen ou élevé. Des avantages comme les relations professionnelles des parents et de leurs connaissances ainsi que l'accès à des moyens de transport pour se rendre au travail peuvent être plus facilement accessibles pour les jeunes de familles à revenu moyen ou élevé que pour leurs pairs qui viennent de familles à revenu plus modeste.

Enfants avec des parents travailleurs autonomes

Les jeunes qui vivent dans un ménage où l'un des parents, ou les deux, est travailleur autonome sont plus susceptibles d'avoir une expérience de travail que ceux dont les parents occupent un emploi rémunéré. Environ 70% des jeunes (de 15 à 19 ans) vivant avec au moins un parent qui travaille à son compte avaient déjà une expérience de travail rémunéré, par rapport à 62% des jeunes dont les parents occupaient un emploi rémunéré. Ce phénomène peut être attribuable à un certain nombre de facteurs. Par exemple, les jeunes dont les parents sont travailleurs autonomes peuvent entrer sur le marché du travail plus tôt que les autres parce qu'ils participent à l'entreprise familiale et travaillent avec leurs parents. De plus, une plus vaste gamme de possibilités d'emploi est offerte aux jeunes dont les parents sont travailleurs autonomes qu'aux autres jeunes, grâce aux relations de leurs parents dans le milieu des affaires. Enfin, les jeunes dont les parents sont travailleurs autonomes sont peut-être plus susceptibles que les autres de chercher un emploi rémunéré parce que des valeurs comme l'entrepreneuriat et l'affirmation de soi leur sont inculquées dans la famille.

Tableau 2. Enfants vivant avec des parents travailleurs autonomes au Canada, 1995

	Aucun parent travailleur autonome	Au moins un parent travailleur autonome	Total
Enfants de 0 à 17 ans	76% 5 364 000	24% 1 650 000	100% 7 014 000
Enfants de 0 à 11 ans	77% 3 613 000	23% 1 057 000	100% 4 670 000
Enfants de 12 à 15 ans	75% 1 186 000	25% 405 000	100% 1 591 000
Enfants de 16 à 17 ans	75% 565 000	25% 188 000	100% 752 000

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social, d'après les données de l'Enquête sur les finances des consommateurs de Statistique Canada, années sélectionnées.

La proportion des enfants qui vivent avec des parents travailleurs autonomes nous donne un indice du nombre de ceux qui peuvent participer à une entreprise familiale. Comme l'indique le tableau 2, environ le quart des enfants de 0 à 17 ans vivent avec un parent travailleur autonome, ce qui représente à peu près 1 650 000 enfants. La proportion est semblable pour les enfants qui entrent dans des groupes d'âge précis (p. ex., les enfants âgés de 12 à 15 ans).

Naturellement, les probabilités d'emploi dans l'entreprise familiale dépendent en grande partie de la nature de l'entreprise. Par exemple, on s'attendrait à ce que les enfants vivant dans une exploitation agricole familiale soient beaucoup plus susceptibles de travailler avec leurs parents que les enfants qui vivent avec un parent avocat ou dentiste travaillant à son compte. Le Graphique 6 montre les professions des parents qui travaillent à leur compte. La plus grande proportion de ceux-ci occupent des emplois de cadres et de travailleurs professionnels, p. ex., comme comptables, médecins et avocats. Le quart travaille dans des postes de soutien, dans le secteur des services ou dans celui des ventes, p. ex., comme agents d'assurance et agents immobiliers. Un autre quart occupe des emplois de col bleu, p. ex., comme menuisiers, électriciens et chauffeurs de camions.

Graphique 6

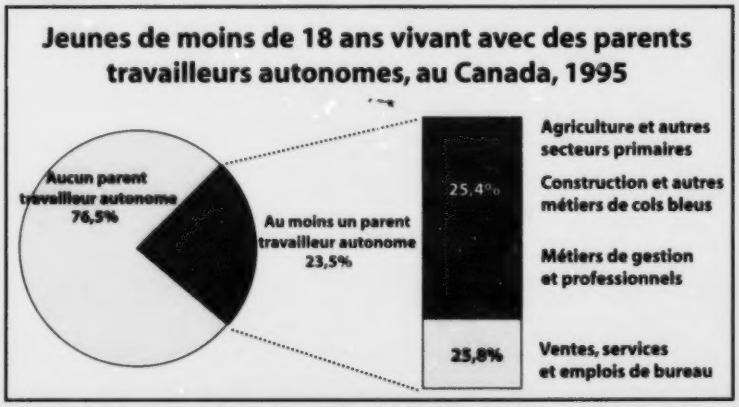

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social, d'après les données de l'Enquête sur les finances des consommateurs de Statistique Canada, années sélectionnées.

Enfin, la plus petite portion des parents travailleurs autonomes se trouve dans le secteur des emplois agricoles et d'autres emplois du secteur primaire, comme dans le secteur de la pêche et celui de l'exploitation forestière.

Dans l'ensemble, seulement 3% des enfants canadiens vivent avec des parents qui travaillent dans le secteur agricole ou occupent d'autres emplois dans le secteur primaire. La plupart vivent avec des parents qui ne travaillent pas à leur compte et, dans le cas des parents qui sont travailleurs autonomes, la plus importante proportion occupent des postes de cadres ou de professionnels.

LES JEUNES IMMIGRANTS SONT MOINS SUSCEPTIBLES QUE LES ADOLESCENTS NÉS AU CANADA DE TRAVAILLER MAIS ILS ONT PLUS TENDANCE À ÉTUDIER

Les origines constituent un autre facteur lié aux tendances relatives à l'entrée des jeunes sur le marché du travail. Ceux qui sont arrivés au Canada comme immigrants sont beaucoup moins susceptibles d'avoir une expérience de travail que les jeunes nés au Canada. Par exemple, chez les 15 à 17 ans, 77% de ceux qui ont immigré au Canada n'avaient aucune expérience de travail précédente en 1996, par rapport à 62% des adolescents nés au Canada (voir le Graphique 7). Parmi les adolescents âgés de 17 à 19 ans, la part des immigrants n'ayant aucune expérience de travail est le double de celle des adolescents nés au Canada. Les enfants immigrants peuvent être défavorisés dans leur recherche d'emploi par l'absence de relations de leur famille dans le milieu des affaires, leurs efforts pour apprendre les langues officielles du Canada, leurs responsabilités au foyer ou les attentes de leur famille pour qu'ils se concentrent uniquement sur leur travail scolaire.

Graphique 7

Proportion de jeunes qui n'avaient jamais eu d'emploi rémunéré, au Canada, selon le statut d'immigrant, 1996

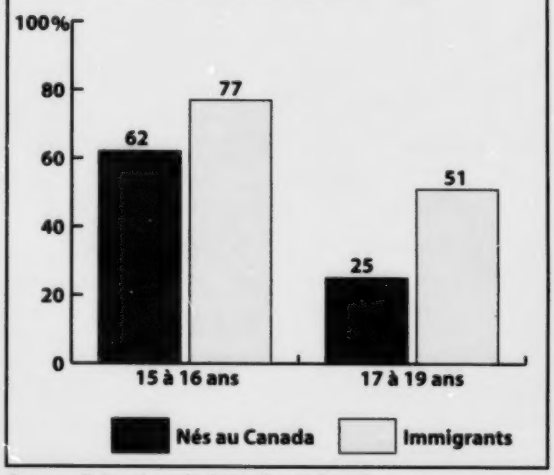

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social, d'après les données de l'Enquête sur les finances des consommateurs de Statistique Canada, années sélectionnées.

LE BÉNÉVOLAT AIDE LES JEUNES À TROUVER DE L'EMPLOI

Le bénévolat aide également les jeunes à entrer sur le marché du travail. Entre 1987 et 1997, le taux de bénévolat chez les 15 à 24 ans a presque doublé, passant de 18% à 33%, ce qui représente le taux de participation aux activités bénévoles le plus élevé parmi l'ensemble des adultes[12]. La sollicitation, les campagnes, les activités de financement, l'enseignement ou l'encadrement étaient les formes de bénévolat les plus populaires chez les jeunes. Le plus souvent, les jeunes disaient faire du bénévolat pour améliorer leurs perspectives d'emploi, explorer leurs capacités et utiliser leurs compétences. énviron 65% des jeunes sans emploi croyaient que le bénévolat améliorerait leurs possibilités d'emploi et chez ceux qui avaient un emploi, près du quart ont signalé que leurs activités bénévoles les avaient aidés à obtenir leur emploi. Ce taux était de 10 points supérieur à celui de tous les bénévoles adultes en âge de travailler.

Différences régionales dans l'emploi des jeunes

Les chances des jeunes de trouver un emploi rémunéré sont également liées à la prospérité économique de leur région, qui diffère considérablement dans l'ensemble du Canada. Entre 1979 et 1996, les conditions d'emploi des jeunes de 15 à 19 ans étaient meilleures en Ontario et dans les provinces de l'Ouest qu'au Québec et dans les provinces de l'Atlantique[13]. Tout au long de cette période, les taux de participation à la main-d'oeuvre chez les jeunes de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et des Prairies ont été plus élevés qu'au Québec et dans les provinces atlantiques. Cependant, les taux d'emploi des adolescents ont chuté dans toutes les régions durant les années 1990, et plus particulièrement en Ontario, ce qui indiquerait qu'il devient plus difficile pour les jeunes dans toutes les régions du pays d'acquérir une expérience de travail.

Le Graphique 8 illustre les différents niveaux de succès des jeunes dans leur recherche d'emploi, selon la région où ils vivent. La part des jeunes qui n'ont jamais eu d'emploi est la plus élevée au Québec; viennent ensuite la région de l'Atlantique et l'Ontario. Les jeunes qui vivent dans l'Ouest sont les plus susceptibles d'avoir déjà eu un emploi rémunéré. Ce phénomène s'explique en partie par le fait que les adolescents y sont plus nombreux que dans les autres régions à vivre avec des parents qui travaillent à leur compte. Il semble toutefois exister un plus grand nombre d'autres formes d'emploi pour les habitants des Prairies, comme en témoignent les taux de chômage assez faibles chez les jeunes de cette région.

Graphique 8

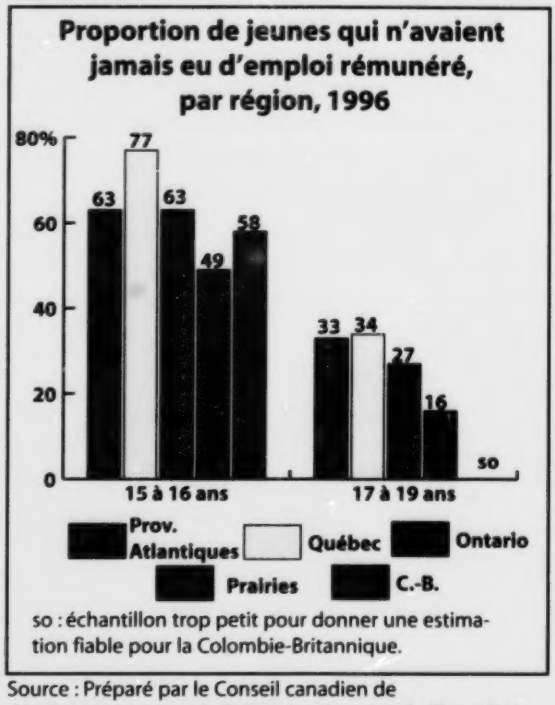

so : échantillon trop petit pour donner une estimation fiable pour la Colombie-Britannique.

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social, d'après les données de l'Enquête sur les finances des consommateurs de Statistique Canada, années sélectionnées.

Les petites villes et les régions rurales offrent aux jeunes plus de débouchés que les grandes villes

Étant donné que le plus gros de l'activité économique se fait aujourd'hui dans les grandes villes, on pourrait s'attendre à ce que les adolescents vivant en milieu urbain soient plus susceptibles que ceux des petites villes et des régions rurales d'avoir un emploi rémunéré. En fait, c'est l'inverse qui est vrai. Les adolescents, surtout ceux qui ont moins de 17 ans, sont moins susceptibles d'avoir eu un emploi dans les grandes villes que dans les petits centres urbains et les régions rurales. Par exemple, chez les jeunes de 15 et de 16 ans, 70% de ceux qui vivaient dans les grandes villes n'avaient aucune expérience de travail antérieure, par rapport à environ 60% des jeunes du même groupe d'âge qui vivaient dans les petits centres. Les jeunes en région rurale étaient les plus susceptibles d'avoir déjà eu une expérience de travail.

Graphique 9

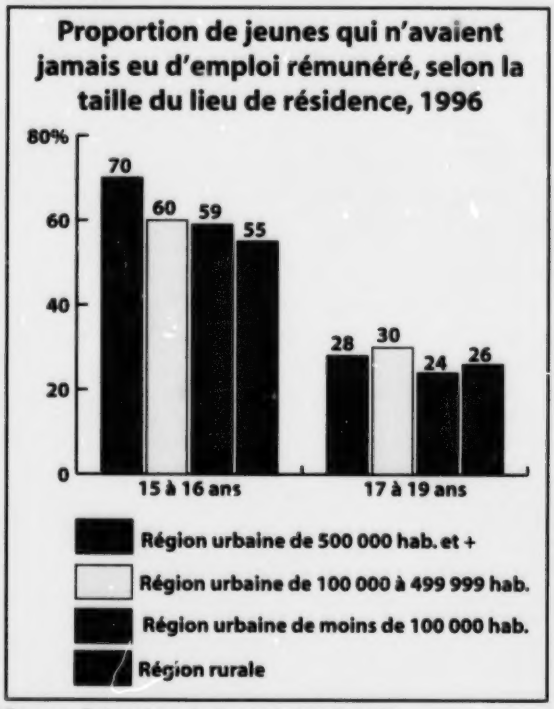

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social, d'après les données de l'Enquête sur les finances des consommateurs de Statistique Canada, années sélectionnées.

Les taux d'emploi chez les jeunes varient considérablement d'une ville à l'autre

Dans le cas des adolescents qui vivent dans les plus grands centres urbains du Canada, la ville où ils habitent influe sur leurs probabilités de se trouver un emploi. Le Graphique 10 illustre la part des adolescents dans certaines villes canadiennes qui n'avaient pas d'emploi rémunéré en 1995. Les adolescents de Chicoutimi-Jonquière étaient les moins susceptibles d'avoir un emploi rémunéré – 70% des 15 à 19 ans qui y vivaient étaient sans emploi durant l'année. Les taux d'emploi étaient également faibles chez les adolescents à Trois-Rivières, St. John's, Québec et Montréal – plus de 60% des jeunes de chacune de ces villes étaient sans emploi. Par ailleurs, les jeunes de Victoria, St. Catharines-Niagara et Regina étaient les plus susceptibles d'avoir eu un emploi rémunéré. Près de 60% des adolescents vivant dans ces deux régions urbaines avaient eu un emploi à un moment donné en 1995. Les taux de chômage chez les adultes étaient également les plus faibles à Regina et à Victoria, et les plus élevés à Québec et à St. John's, ce qui témoigne des écarts dans le bien-être économique général de ces villes.

Graphique 10

Proportion de jeunes de 15 à 19 ans dans les villes sélectionnées au Canada qui n'avaient pas eu d'emploi en 1995

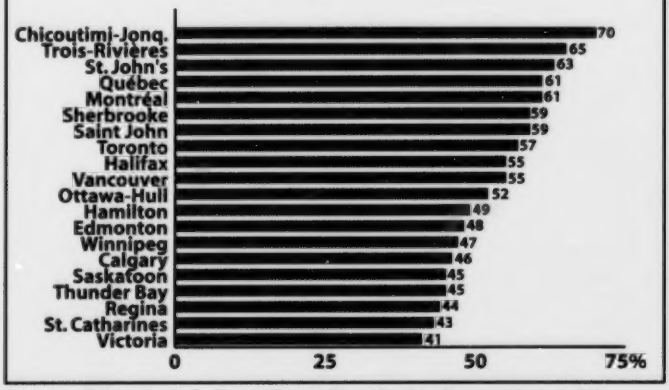

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social, d'après les données du Recensement de 1996, Cat. 93F0027XDB96002, Statistique Canada.

SECTION 2 - TRAVAIL ET GAINS DES ADOLESCENTS

Le genre de travail que font les jeunes et le montant de leurs gains varient tout au long de leurs années d'enfance et d'adolescence. Pour la plupart des enfants et des jeunes, la première expérience du marché du travail consiste à garder des enfants, livrer des journaux ou accomplir des tâches domestiques comme l'enlèvement de la neige. Selon l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, environ le quart des enfants de 10 et de 11 ans ont des emplois de ce genre. L'emploi informel est également courant chez les jeunes adolescents. Plus du tiers des jeunes de 15 ans et près du cinquième des jeunes de 16 ans qui ont un emploi entrent dans la catégorie des «travailleurs autonomes» dans les enquêtes officielles, catégorie englobant les personnes qui gardent des enfants ou livrent des journaux. Lorsqu'ils arrivent à l'âge de 17 ans, la plupart des travailleurs adolescents ont obtenu un emploi dans le secteur structuré de l'économie, où ils sont assujettis aux dispositions légales énoncées dans les mesures législatives sur le salaire minimum et les codes du travail fédéral et provinciaux.

Tableau 3. Jeunes de 15 à 19 ans selon leur situation d'emploi au Canada, 1996

Âge	Travailleur rémunéré %	Travailleur autonome %	Travailleur non rémunéré de la famille %	Total
15 ans	61	35	so	100%
16 ans	81	17	so	100%
17 ans	89	10	so	100%
18 ans	94	5	so	100%
19 ans	96	so	so	100%
Total	88	11	1.1	100%

so : Échantillon trop limité pour fournir des estimations fiables.
Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social, d'après les données de l'Enquête sur les finances des consommateurs de Statistique Canada, années sélectionnées.
Nota: Dans l'Enquête sur les finances des consommateurs, les personnes qui accomplissent des tâches comme la garde d'enfants et la livraison de journaux sont définies comme des «travailleurs autonomes»

LES POSSIBILITÉS D'EMPLOI CHANGENT À MESURE QUE LES ADOLESCENTS VIEILLISSENT

La taille de l'entreprise pour laquelle travaillent les jeunes illustre également l'évolution de la nature de leur emploi tout au long de leur adolescence.
La majorité des jeunes adolescents travaillent dans de petites entreprises – près des deux tiers travaillent pour des entreprises qui comptent moins de 20 employés. Une proportion un

Tableau 4. Répartition des jeunes avec un emploi, selon la taille de l'entreprise, et le groupe d'âge au Canada, 1997

Taille de l'entreprise	15 à 16 ans	17 à 19 ans
Moins de 20 employés	62	52
20 à 99 employés	30	35
100 employés ou plus	8	13
Total	100%	100%

Note : Comprend uniquement les employés rémunérés.
Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social, d'après les données de l'Enquête sur les finances des consommateurs de Statistique Canada, années sélectionnées.

peu plus importante des adolescents plus âgés travaillent dans des entreprises qui emploient plus de 20 ou plus de 100 personnes. Dans l'ensemble, ces données indiquent que les adolescents sont susceptibles de trouver leur premier emploi dans de petits établissements, comme les magasins de quartier ou d'autres entreprises familiales. Cependant, à mesure qu'ils vieillissent, ils sont plus susceptibles de trouver un emploi dans les grandes chaînes d'alimentation, les magasins de détail ou des lieux de travail plus grands.

LES EXPÉRIENCES DE TRAVAIL SONT DIFFÉRENTES POUR LES GARÇONS ET POUR LES FILLES

Il existe d'importantes différences dans le type de travail accompli par les jeunes hommes et les jeunes femmes. Parmi toutes les jeunes filles de 15 et 16 ans qui avaient un emploi en 1996, plus du tiers étaient travailleuses autonomes (le plus souvent comme gardiennes d'enfants), contre un peu plus de 10% chez les garçons de 15 et 16 ans. L'écart entre ces taux se maintient à mesure que les adolescents vieillissent. Malgré l'arrivée sur le marché du travail d'un très grand nombre de femmes adultes au cours des dernières décennies, il semblerait que les rôles

Tableau 5. Jeunes de 15 à 19 ans, selon leur situation d'emploi et le sexe au Canada, 1996

	Travailleur rémunéré %	Travailleur autonome %	Travailleur non rémunéré de la famille %	Total
15 à 16 ans				
Garçons	84	13	so	100%
Filles	62	36	so	100%
17 à 19 ans				
Garçons	95	4	so	100%
Filles	92	8	so	100%

so : Taille de l'échantillon trop limitée pour fournir une estimation fiable.
Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social, d'après les données de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, années sélectionées.

Tableau 6. Répartition des jeunes avec un emploi, selon le secteur d'activité, le groupe d'âge et le sexe au Canada, 1997

	15 à 16 ans			17 à 19 ans		
	Garçons %	Filles %	Les deux sexes %	Garçons %	Filles %	Les deux sexes %
Services	27	40	32	26	35	30
Ventes	14	15	15	14	20	17
Emplois de bureau	so	22	13	9	24	16
Cols bleu	45	15	32	44	11	28
Gestion/ Professionnels	so	so	8	7	10	9
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

so : Taille de l'échantillon trop limitée pour fournir une estimation fiable.
Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social, d'après les données de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, années sélectionées.

traditionnels que jouent les femmes comme ménagères dans la famille et ceux que jouent les hommes comme travailleurs à l'extérieur du foyer influent sur les régimes de travail dès leur première expérience d'emploi rémunéré.

Au-delà des différences dans les taux de travail autonome chez les jeunes femmes et les jeunes hommes, il existe également des écarts frappants entre les types de travail qu'ils accomplissent comme employés rémunérés. Chez les jeunes adolescents, 41% des garçons qui ont un emploi travaillent dans le secteur des ventes et des services, soit dans des magasins, dans des restaurants ou dans des comptoirs de restauration rapide. Quarante-cinq pour cent occupent des emplois de col bleu, p. ex. dans des entreprises agricoles, des chantiers de construction et des entrepôts. Par comparaison, près des deux tiers des jeunes filles de 15 et 16 ans qui ont un emploi rémunéré travaillent dans le secteur des services ou du soutien et seulement un nombre négligeable ont un emploi de col bleu.

Tableau 7. Répartition des jeunes avec un emploi*, selon le taux de salaire horaire, le groupe d'âge et le sexe au Canada, 1997

	15 à 16 ans			17 à 19 ans		
	Garçons %	Filles %	Les deux sexes %	Garçons %	Filles %	Les deux sexes %
Salaire horaire :						
Moins de 6,00 $	19	23	21	10	15	12
6,00 $ à 6,99 $	35	38	37	32	36	34
7,00 $ à 7,99 $	29	30	29	30	33	32
8,00 $ ou plus	17	so	13	28	16	22
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

*Comprend uniquement les employés rémunérés.
so : Taille de l'échantillon trop limitée pour fournir une estimation fiable.
Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social, d'après les données de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, années sélectionées.

Les différences entre les sexes dans les régimes de travail sont également manifestes chez les adolescents plus âgés. Environ la moitié des jeunes hommes de 17 à 19 ans travaillent dans le secteur des ventes, des services et du soutien, alors qu'un peu plus de 40% ont un emploi de col bleu. Quatre-vingt pour cent des jeunes filles de 17 à 19 ans occupent un emploi dans le secteur des services, des ventes et du soutien. Les proportions de jeunes hommes et de jeunes femmes qui travaillent dans les catégories des professionnels et de la gestion sont faibles.

COMBIEN LES ADOLESCENTS GAGNENT-ILS?

Les adolescents ont tendance à toucher un faible salaire horaire, ce qui n'est guère surprenant, compte tenu de leur manque d'expérience et de formation professionnelle. Leur salaire augmente à mesure qu'ils vieillissent. Seulement 40% environ des jeunes de 15 et 16 ans gagnent 7 $ l'heure ou plus, tandis que près de 60% des adolescents plus âgés se trouvent dans cette catégorie salariale.

La plupart des jeunes de 15 et 16 ans avec un emploi gagnent moins de 100 $ par semaine et la grande majorité touchent moins de 200 $ par semaine. La rémunération hebdomadaire des adolescents plus âgés est un peu plus élevée. Bien que la répartition de la rémunération hebdomadaire soit semblable pour les garçons et les filles de 15 et 16 ans, elle diffère chez les adolescents plus âgés. Un plus grand nombre de jeunes hommes que de jeunes filles de 17 à 19 ans se trouvent dans la fourchette des salaires élevés. Quarante et un pour cent des jeunes hommes gagnent 200 $ ou plus par semaine, par rapport à environ 25% des jeunes femmes. Cet écart est attribuable aux différences dans les types de travail accompli et dans le nombre moyen d'heures travaillées par les jeunes hommes et les jeunes femmes.

Tableau 8. Répartition des jeunes avec un emploi*, selon la rémunération hebdomadaire, le groupe d'âge et le sexe au Canada, 1997

	15 à 16 ans			17 à 19 ans		
	Garçons %	Filles %	Les deux sexes %	Garçons %	Filles %	Les deux sexes %
Rémunération hebdomadaire:						
Moins de 100 $	61	68	64	29	40	34
100 $ à 199 $	24	26	25	30	35	32
200 $ à 299 $	so	so	so	22	19	21
300 $ à 399 $	so	so	so	12	5	8
400 $ ou plus	so	so	so	7	so	5
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

*Comprend uniquement les employés rémunérés.
so : Taille de l'échantillon trop limitée pour fournir une estimation fiable.
Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social, d'après les données de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, années sélectionnées.

Seulement une faible proportion de jeunes sont syndiqués (environ 10%) ou ont droit à des avantages sociaux, comme des régimes de soins médicaux ou dentaires (environ 7%). Ce phénomène s'explique par le fait que la plupart des jeunes travailleurs ont un emploi à temps partiel qu'ils occupent depuis peu, dans de petites entreprises, souvent dans le secteur des services. Tous ces facteurs sont associés à de faibles taux de syndicalisation et au manque d'accès aux avantages sociaux.

SECTION 3 - TRAVAIL ET ÉTUDES

L'achèvement des études secondaires est essentiel à la réduction du chômage chez les jeunes. Sur le marché du travail d'aujourd'hui, plus particulièrement, l'abandon des études secondaires conduit à des emplois peu qualifiés et peu rémunérés offrant peu de perspectives d'avancement, ainsi qu'à la probabilité de connaître des épisodes de chômage périodiques[14]. Les jeunes connaissent le lien entre les études et les bons emplois. En effet, comme le montre le Graphique 11, les taux d'inscription dans les établissements d'enseignement ont augmenté de façon marquée tout au long des années 1980 et 1990. Si le taux de fréquentation scolaire est demeuré presque constant chez les 15 et 16 ans, c'est-à-dire, près de 100%, l'augmentation des taux d'inscription a été marquée chez les adolescents plus âgés au cours des 15 dernières années. Par exemple, la part des jeunes de 18 ans inscrits dans un établissement d'enseignement est passée d'environ 50% à 75% entre 1981 et 1996, tandis que celle des jeunes de 19 ans aux études est passée d'environ 40% à un peu plus de 60%.

En 1997, environ 30% de tous les étudiants à plein temps de 15 à 19 ans avaient un emploi rémunéré, contre un peu moins de 60% des étudiants à temps partiel. Les étudiants plus âgés étaient plus susceptibles d'avoir eu un emploi que ceux plus jeunes. Comme l'indique le Graphique 12, la proportion d'étudiants qui combinent leur travail scolaire à un emploi rémunéré varie tout au long du cycle économique. La proportion d'étudiants à plein temps qui ont eu un emploi s'établissait aux environs de 40% en 1989 et a diminué régulièrement depuis lors. En chiffres absolus, il y avait approximativement 1,6 million d'étudiants de 15 à 19 ans en 1997, dont environ 470 000 avaient un emploi rémunéré.

Dans l'ensemble, la proportion de jeunes qui combinent leurs études et un emploi est aujourd'hui la même qu'au début des années 1980. La part de jeunes qui étudient et n'ont pas d'emploi a augmenté et la proportion de jeunes qui ont quitté l'école et trouvé du travail a diminué de façon radicale, passant de 21% à 9%.

Graphique 11

Proportion de jeunes inscrits dans un établissement d'enseignement, selon l'âge au Canada, années sélectionnées

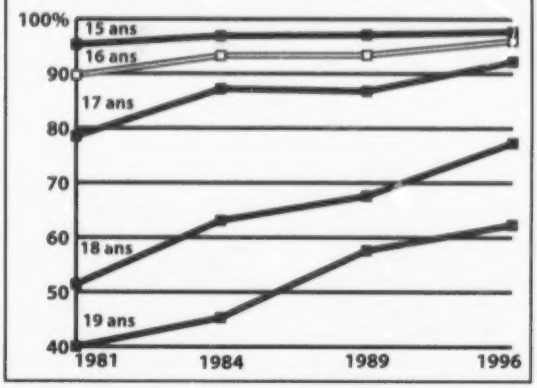

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social, d'après les données de l'Enquête sur les finances des consommateurs de Statistique Canada, années sélectionnées.

> ***«Si on veut obtenir un bon emploi ,il faut s'instruire davantage».*** **(Rebecca, 17 ans)**
>
> ***«Il y a moins de possibilités d'emploi maintenant, mais il y en aura plus si on va à l'université».*** **(Ben, 14 ans)**
>
> ***«Plus on vieillit, plus on subit de pressions. Il y a plus de travail à faire, il faut trouver un emploi et c'est difficile quand on n'a aucune expérience».*** **(Kenny, 13 ans)**

EFFET DE L'EMPLOI SUR LE RENDEMENT SCOLAIRE

Selon les recherches sur le travail et les études, l'effet de l'emploi sur le rendement scolaire varie selon le nombre d'heures de travail hebdomadaires des étudiants. Tant que leur travail rémunéré ne les occupe pas plus de 20 heures par semaine, il ne semble pas nuire à leur rendement scolaire. En fait des études réalisées en Ontario et au Québec ont montré que les étudiants qui travaillent 15 heures ou moins par semaine ont généralement de bons résultats scolaires[15] et ceux qui travaillent moins de 19 heures par semaine sont moins susceptibles d'abandonner leurs études que ceux qui n'ont pas d'emploi[16].

Ces constatations sont appuyées par des recherches effectuées aux États-Unis, montrant que la moyenne pondérée cumulative (MPC) des étudiants qui travaillent moins de 20 heures par semaine ne semble pas en souffrir[17]. Cependant, les mêmes chercheurs ont constaté que les étudiants qui travaillent plus de 20 heures par semaine ont des résultats scolaires médiocres, comme en témoigne leur MPC inférieure à celle des étudiants qui ne travaillent pas.

Graphique 12

Proportion d'étudiants de 15 à 19 ans qui avaient un emploi rémunéré au Canada de 1981 à 1997

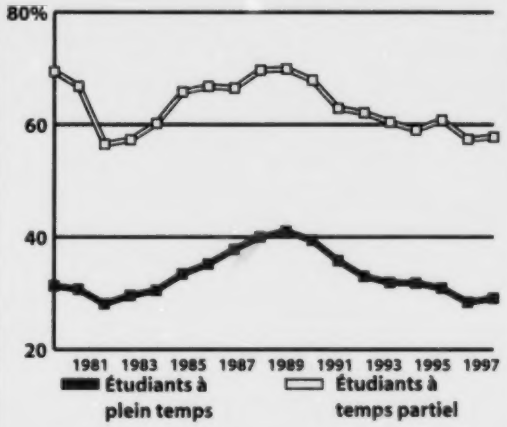

Les estimations se rapportent aux moyennes entre le mois de septembre de l'année de référence et le mois d'avril suivant. Les estimations de 1997 se rapportent à la période allant de septembre à décembre.

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social, d'après les données de l'Enquête sur les finances des consommateurs de Statistique Canada, années sélectionnées.

Graphique 13

Activités d'emploi des adolescents de 15 à 19 ans au Canada, de 1981 à 1997

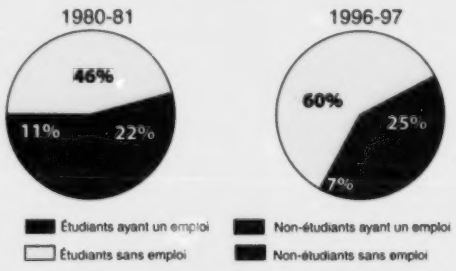

Les estimations se rapportent à la période allant de septembre à avril.

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social, d'après les Moyennes annuelles de la population active de Statistique Canada, années sélectionnées.

Les chercheurs ont également constaté des différences entre les sexes dans la relation entre le rendement scolaire et le travail. Chez les garçons, ceux qui travaillent plus de 20 heures par semaine sont plus susceptibles d'abandonner leurs études que ceux qui ne travaillent pas. Dans le cas des filles, par contre, les taux de décrochage sont plus élevés chez celles qui ne travaillent pas que chez celles qui travaillent plus de 20 heures par semaine[18]. Par ailleurs, même si les filles gagnent moins que les garçons, elles sont plus susceptibles d'épargner en vue de leurs études[19]. De plus, la MPC est plus élevée chez ceux et celles qui épargnent en vue de leurs études que chez ceux qui dépensent leurs gains pour des activités récréatives.

Les chercheurs ont soulevé des questions sur l'utilisation des résultats associés à la MPC pour mesurer l'incidence de l'emploi sur le rendement scolaire[20]. Certains étudiants peuvent choisir des cours moins difficiles pour éviter que leurs notes se ressentent de leur emploi. Ils peuvent même tricher dans leurs examens ou leurs travaux[21]. Une MPC élevée peut simplement signifier que les étudiants gèrent leur travail scolaire plutôt que de refléter leur véritable rendement scolaire.

Tableau 9. Nombre d'heures d'emploi des étudiants à plein temps au Canada, 1997

	Aucune	1 à 14 h	15 à 19 h	20 h ou plus	Total
15 à 16 ans	80%	15%	3%	2%	100%
17 à 19 ans	64%	20%	8%	8%	100%
Total	72%	18%	5%	5%	100%

Note : Les estimations se rapportent à la période allant de janvier à avril et de septembre à décembre.
Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social, d'après les données de l'Enquête sur les horaires et les conditions de travail de Statistique Canada, 1995.

D'autres mesures de l'incidence du travail sur les études, comme le temps consacré au travail scolaire et l'assiduité aux cours, pourraient être des outils plus efficaces. Selon une étude longitudinale effectuée aux États-Unis, les étudiants qui ont un emploi consacrent moins de temps à leurs travaux scolaires que ceux qui ne travaillent pas[22]. Ceux qui travaillent sont plus susceptibles de sécher des cours et d'avoir une attitude négative envers l'école que ceux qui ne travaillent pas. D'après les résultats d'une étude sur le rendement des jeunes de 18 ans en sciences et en mathématiques au Canada, ceux qui consacrent moins d'une heure par jour à un emploi rémunéré obtiennent de meilleurs résultats que ceux qui y consacrent plus de cinq heures par jour.[23]

On peut mesurer les incidences que peuvent avoir de longues heures de travail rémunéré sur le rendement scolaire à l'aide des données présentées au tableau 9. Dans l'ensemble, moins de 5% de tous les étudiants à plein temps de 15 à 16 ans travaillaient 15 heures par semaine ou plus, ce qui représente environ 25 000 étudiants. Seulement 2% des étudiants à plein temps appartenant à ce groupe d'âge travaillaient habituellement 20 heures par semaine ou plus. Les étudiants plus âgés étaient légèrement plus susceptibles d'avoir de longues heures de travail. Chez les étudiants à plein temps âgés de 17 à 19 ans, 16% (ou environ 92 000) travaillaient plus de 15 heures par semaine et environ 8% travaillaient 20 heures ou plus. Bien que la majorité des étudiants avec un emploi ne travaillent pas plus de 15 heures par semaine, les problèmes sousmentionnés peuvent survenir chez un étudiant sur six ayant de plus longues heures de travail. Chez le reste des étudiants avec un emploi, comme l'ont montré d'autres études, un nombre limité d'heures de travail à temps partiel ne semble pas influer négativement sur le rendement scolaire ni présenter des risques de décrochage avant la fin des études secondaires.[24]

Selon les données concernant l'emploi chez les jeunes, la plupart des jeunes n'ont pas de trop longues heures de travail; leur problème, c'est plutôt qu'ils ne réussissent pas à se trouver unemploi rémunéré. Comme l'indique le Graphique 14, la part des étudiants de 15 à 19 ans qui ont un emploi d'été a diminué de façon marquée tout au long des années 1990 et est maintenant plus faible que jamais depuis vingt ans. Ce phénomène est une importante source de préoccupation, compte tenu du besoin des jeunes d'épargner en vue de leurs études collégiales ou universitaires, de gagner de l'argent pour payer d'autres dépenses et d'acquérir de l'expérience de travail.

Graphique 14

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social, d'après les Moyennes annuelles de la population active de Statistique Canada, années sélectionnées.

SECTION 4 - Effets du travail sur le mode de vie des jeunes

Un mode de vie sain est essentiel au bien-être physique et mental. Plusieurs facteurs y contribuent, notamment l'exercice physique régulier, la consommation modérée d'alcool et une vie sans fumée. Des recherches précédentes ont montré que les jeunes qui travaillent de longues heures sont moins susceptibles que les autres de faire de l'exercice et plus susceptibles de fumer, de consommer beaucoup d'alcool ou de prendre de la marijuana ou de la cocaïne[25]. Toutefois, seulement 5% des étudiants adolescents qui ont un emploi au Canada travaillent plus de 20 heures par semaine et seulement 9% de tous les jeunes de 15 à 19 ans ont abandonné leurs études et trouvé un emploi. Nous tenterons dans la présente section de découvrir de quelle façon le travail influe sur les habitudes de vie de la majorité des adolescents qui ont un emploi pendant leurs études. Pour ce faire, nous comparerons leurs habitudes de vie (exercice, usage du tabac et consommation d'alcool) avec celles des étudiants qui n'ont pas d'emploi.

Le travail réduit-il le niveau d'activité physique des adolescents?

On pourrait s'attendre à ce que les étudiants qui travaillent et étudient trouvent moins de temps pour faire de l'exercice physique que ceux qui n'ont pas d'emploi; c'est pourtant l'inverse qui est vrai. En effet, près de 70% des adolescentes étudiantes qui ont un emploi disent faire de l'exercice trois fois ou plus par semaine, par rapport à seulement 54% de celles qui n'ont pas d'emploi. Cependant, les étudiants qui ont un emploi et ceux qui n'en ont pas disent faire régulièrement de l'exercice dans les mêmes proportions.

Les données révèlent une différence marquée entre les sexes dans les taux d'exercice physique, en particulier chez les étudiants qui n'ont pas d'emploi. Plus des trois quarts des jeunes hommes appartenant à ce groupe font régulièrement de l'exercice, par rapport à un peu plus de la moitié chez les jeunes femmes.

Plusieurs raisons pourraient expliquer pourquoi la majorité des étudiants qui ont un emploi font aussi régulièrement de l'exercice. Premièrement, les sports sont habituellement des activités sociales. Les jeunes qui travaillent peuvent avoir une vie sociale plus active que ceux qui ne font qu'étudier. Deuxièmement, le fait de devoir équilibrer le travail et les études peut permettre aux jeunes de mieux gérer leur temps. Troisièmement, le travail peut inculquer un sens des responsabilités aux adolescents. Les jeunes qui ont un emploi sont donc plus susceptibles de prendre en main leur bien-être physique.

Graphique 15

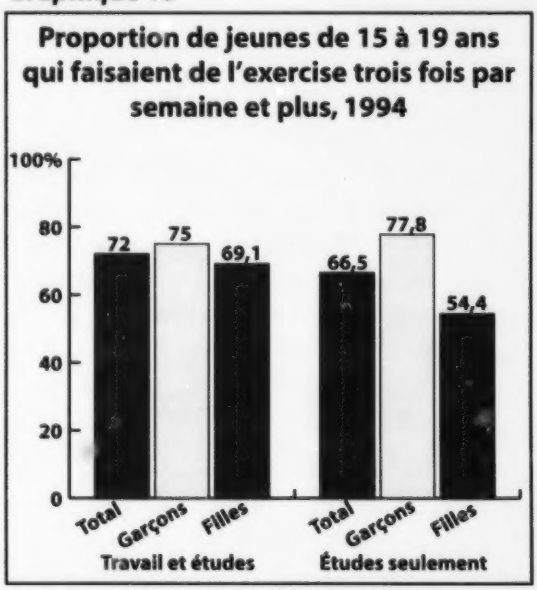

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social, d'après les Moyennes annuelles de la population active de Statistique Canada, années sélectionnées.

LE FAIT DE TRAVAILLER INCITE-T-IL LES ADOLESCENTS À FUMER ET À CONSOMMER DE L'ALCOOL?

USAGE DU TABAC

Les jeunes étudiants qui ont un emploi sont plus susceptibles de fumer que ceux qui n'en ont pas, mais la tendance varie selon le sexe. Le taux d'usage du tabac chez les jeunes étudiantes qui ont un emploi est passé de 26% à 32% entre 1994 et 1996, mais il est passé de 27% à 24% chez les jeunes étudiants ayant un emploi. Dans l'ensemble, environ 28% des jeunes étudiants qui ont un emploi fument, par rapport à 22% de ceux qui n'en ont pas. L'augmentation importante du taux de tabagisme chez les adolescentes étudiantes qui ont un emploi est très inquiétant, étant donné que la cigarette met gravement la santé en danger et qu'il est difficile de cesser de fumer. En fait, seulement 36% des adolescentes étudiantes ayant un emploi ont cessé de fumer en 1996, taux qui a diminué de 10% depuis 1994. Par comparaison, 50% des jeunes fumeurs ayant un emploi ont cessé de fumer en 1996[26].

Graphique 16

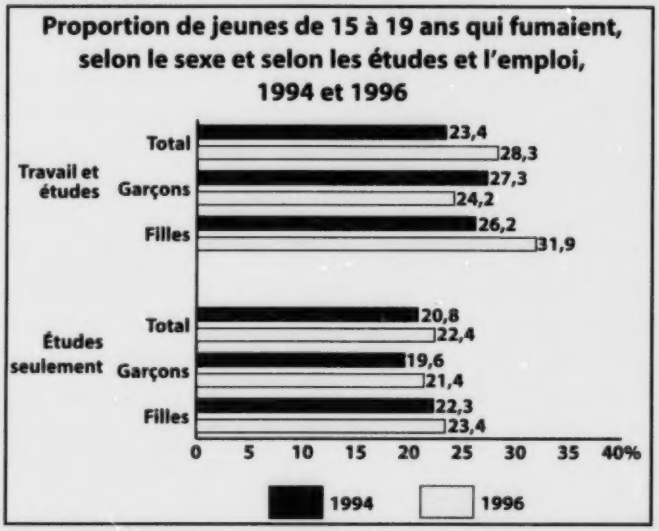

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social, d'après les données de l'Enquête nationale sur la santé de la population de Statistique Canada, 1994.

Graphique 17

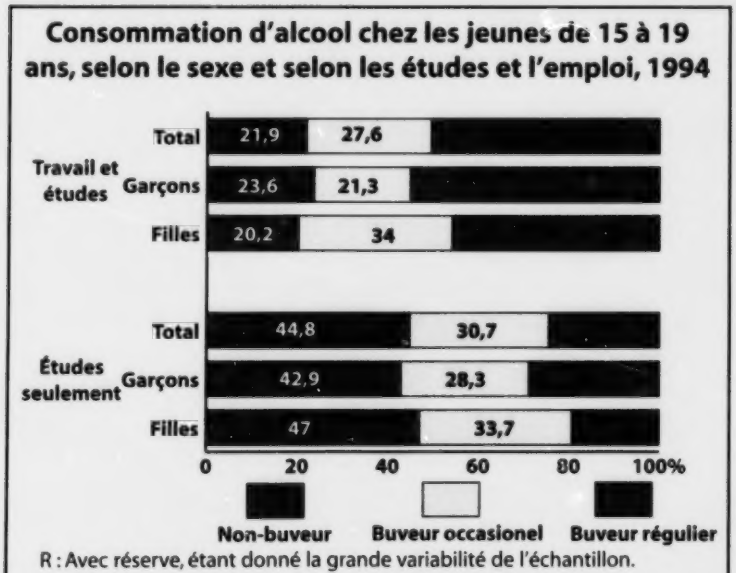

R : Avec réserve, étant donné la grande variabilité de l'échantillon.

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social, d'après les données de l'Enquête nationale sur la santé de la population de Statistique Canada, 1994.

CONSOMMATION D'ALCOOL

L'abus d'alcool et d'autres drogues est l'une des principales difficultés d'ordre non scolaire avec lesquelles les jeunes sont aux prises au Canada. Malheureusement, l'emploi chez les adolescents étudiants semble contribuer à l'augmentation de la consommation d'alcool. La moitié des étudiants adolescents qui ont un emploi boivent régulièrement (au moins une fois par mois), par rapport au quart seulement des étudiants adolescents qui n'ont pas d'emploi. Chez les étudiants qui travaillent, 10% de jeunes hommes de plus que de jeunes femmes boivent de façon régulière; cette proportion diminue toutefois de quatre points de pourcentage chez les étudiants qui ne travaillent pas. De plus, près des trois quarts des jeunes étudiants ayant un emploi ont signalé au moins un épisode de consommation importante d'alcool durant l'année précédente, par rapport à la moitié des jeunes femmes dans la

même situation. La proportion d'adolescents étudiants sans emploi qui avaient consommé abusivement de l'alcool au moins une fois durant l'année précédente était beaucoup moins élevée (52% chez les jeunes hommes contre 33% chez les jeunes femmes).

Les données concernant le nombre de fois par année où les jeunes étudiants boivent à l'excès révèlent également l'ampleur du problème. Près du tiers d'entre eux disent consommer abusivement de l'alcool au moins 12 fois par année et un quart de plus disent boire à l'excès entre trois et onze fois durant l'année.

Bien que la plupart des adolescents n'aient pas encore atteint l'âge légal pour boire de l'alcool, la consommation d'alcool semble courante chez les mineurs. Elle se fait surtout la fin de semaine, lorsque les jeunes socialisent avec leurs copains. Beaucoup de jeunes sont conscients des pressions à boire avec les autres.

Graphique 18

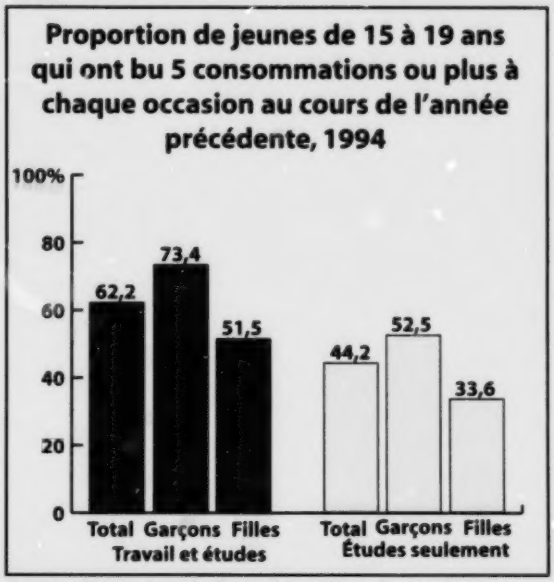

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social, d'après les données de l'Enquête nationale sur la santé de la population de Statistique Canada, 1994.

«Il est acceptable de boire avant d'en avoir l'âge, à condition d'être responsable». **(Sheila, 17 ans)**

«Mes parents me laissent boire. Si je suis saoûle, je suis responsable». **(Rebecca, 17 ans)**

«Je connais des gens qui boivent toutes les fins de semaine, tous les jours. Si on ose leur dire qu'ils sont alcooliques, ils se fâchent». **(Janell, 15 ans)**

«Il y en a qui font boire les autres pour qu'on puisse en rire. Le lendemain, ils leur racontent ce qu'ils ont fait la veille et en rient». **(Tony, 18 ans)**

«Si on va à une "party" ou à une fête, ils ont une bière à la main et nous harcèlent pour qu'on la boive». **(Ben, 14 ans)**

Plusieurs facteurs peuvent contribuer à la consommation abusive d'alcool chez les adolescents. Premièrement, la majorité de ceux qui travaillent ont un emploi dans le secteur des service, où l'accès à l'alcool est probablement le plus facile. Deuxièmement, certains considèrent que le fait de boire est un moyen de se rebeller contre les adultes. Troisièmement, certains adolescents boivent parce qu'ils s'ennuient. Quatrièmement, les jeunes consomment souvent de l'alcool pour perdre leurs inhibitions sur le plan social. Cinquièmement, les adolescents peuvent prendre de l'alcool pour soulager leur stress.

L'emploi inculque aux jeunes des compétences essentielles pour la vie adulte, comme la ponctualité et le sens des responsabilités. Il aide également à combler l'écart entre les générations en permettant aux adolescents d'être en interaction avec des gens à l'extérieur de leur groupe de pairs[27]. Cependant, le fait de concilier un emploi et des études a également des retombées négatives. Si le travail n'empêche pas les jeunes de faire de l'exercice, il semble ouvrir la porte à l'usage du tabac et à la consommation d'alcool pour un plus grand nombre.

D'autres chercheurs ont laissé entendre que les jeunes peuvent acquérir ces mauvaises habitudes parce que le travail fait naître un sentiment de «pseudo-maturité» chez les adolescents. Ils adoptent ainsi des comportements d'adulte sans avoir la responsabilité ni la perspective qui se développent durant l'âge adulte[28]. Les chercheurs ont également constaté que, chez les adolescents qui travaillent plus de 15 heures par semaine, le taux de comportements agressifs et de démêlés avec la police est plus élevé. Les chercheurs ont relevé d'autres effets potentiellement néfastes chez les adolescents qui travaillent plus de 10 heures par semaine, p. ex., moins d'heures de sommeil, moins d'exercice et sauter le petit déjeuner.

Graphique 19

Fréquence de la consommation de 5 verres ou plus à chaque occasion chez les étudiants de 15 à 19 ans de sexe masculin qui ont un emploi, 1994

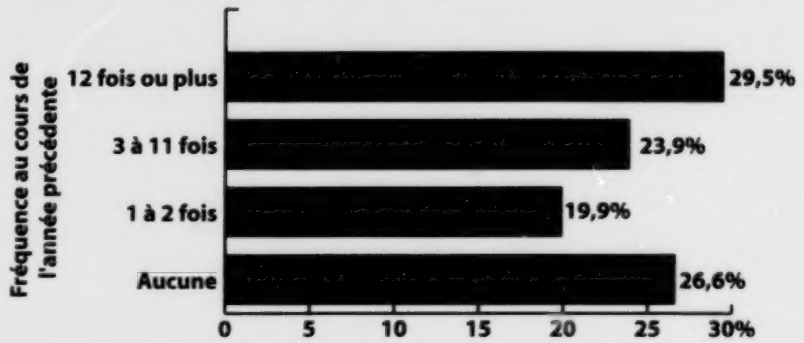

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social, d'après les données de l'Enquête nationale sur la santé de la population de Statistique Canada, 1994.

Nous tenons à faire une mise en garde au sujet des jeunes qui combinent leurs études et un emploi : leurs habitudes de vie peuvent en souffrir et le surcroît de stress que vivent les adolescents étudiants qui ajoutent un emploi à leur horaire peut en encourager un plus grand nombre à fumer et à consommer de l'alcool, par rapport à ceux qui ne font qu'étudier.

Conclusion

Cet examen des données, combiné aux commentaires anecdotiques d'adolescents canadiens, nous présente un tableau de l'expérience des jeunes sur le marché du travail à la fin des années 1990. De toute évidence, par rapport aux décennies précédentes, la capacité des jeunes de trouver du travail, plus particulièrement durant les premières années de l'adolescence, a diminué. Ce phénomène est attribuable à la faible reprise économique survenue durant les années 1990, ainsi qu'aux changements dans la nature des emplois créés. Les jeunes eux-mêmes sont découragés quand ils pensent à leurs possibilités d'emploi mais ils savent que leur succès futur sur le marché de l'emploi repose sur des études avancées.

Si les étudiants qui travaillent plus de 15 ou 20 heures par semaine risquent davantage d'avoir un rendement scolaire médiocre et un mode de vie malsain, ceux dont les heures de travail hebdomadaires sont modérées ou qui ont seulement un emploi d'été semblent bien réussir. Une préoccupation importante soulevée par ces données a trait au fait que les adolescents ont de moins en moins la possibilité d'acquérir des compétences professionnelles, de gagner de l'argent de poche ou d'épargner en vue de leurs études postsecondaires.

Par contre, le taux de bénévolat chez les adolescents et les jeunes adultes, qui permet à beaucoup d'acquérir une expérience semblable à une expérience de travail, a augmenté radicalement depuis 10 ans. Toutefois, bien que le bénévolat apporte de nombreux avantages, aussi bien aux bénévoles qu'aux bénéficiaires, il ne peut remplacer complètement un travail rémunéré pour les adolescents parce qu'il ne leur permet pas de gagner de l'argent.

Une autre préoccupation soulevée par les résultats de l'étude, c'est que les adolescents de familles à faible revenu sont moins susceptibles d'acquérir de l'expérience de travail que ceux qui viennent de familles à revenu moyen ou élevé. La même constatation s'applique aux adolescents immigrants, par rapport à ceux qui sont nés au Canada. Les obstacles particuliers qui empêchent ces groupes d'adolescents d'entrer sur le marché du travail méritent d'être étudiés davantage.

De plus, les résultats établissent clairement que le travail est très compartimenté selon le sexe chez les adolescents. Les jeunes femmes travaillent comme gardiennes d'enfants ou dans les secteurs du commerce de détail et des services alimentaires. Peu de jeunes hommes trouvent du travail comme gardiens d'enfants et, si une proportion importante travaillent dans les secteurs du commerce de détail et des services alimentaires, environ la moitié de ceux qui travaillent ont un emploi de col bleu, p. ex., dans les secteurs de la construction, de l'agriculture et de la fabrication A cause de cette compartimentation du travail selon le sexe chez les adolescents, la rémunération horaire moyenne est plus élevée pour les jeunes hommes de 17 à 19 ans que pour les jeunes femmes du même âge. Il est également inquiétant de constater que ni les garçons ni les filles ne sont exposés à toute la gamme de possibilités d'emploi, ce qui peut influer sur leur choix de carrière et perpétuer la compartimentation du travail selon le sexe, qui existe déjà pour la majorité des adultes.

Il est à espérer que ce portrait des difficultés liées au marché du travail auxquelles se heurtent les jeunes du Canada favorisera l'action et les discussions. L'accès au marché du travail et l'apprentissage des moyens d'équilibrer les responsabilités liées au travail et aux études représentent des défis importants pour les jeunes d'aujourd'hui.

Notes de référence

[1] Yamoor et Mortimer, 1990

[2] Les enquêtes de Statistique Canada pertinentes au marché du travail ne couvrent que les personnes âgées de 15 ans et plus.

[3] Fortin, 1993; McKechnie, Lindsay, Hobbs et Lavalette, 1996

[4] Groupes d'étude avec des jeunes de 12 à 24 ans à Ottawa, Montréal et Sydney (N-É), menés pour le Conseil Canadien de développement social par Ekos Research Associates Inc., septembre 1998.

[5] Voir le renvoi à Sunter

[6] Justus et McCracken, 1997

[7] Caron, 1997

[8] Sunter, 1993

[9] Garasky, 1996

[10] Boyd et Norris, 1995

[11] Mortimer et associés, 1990

[12] Cette enquête n'a pas fourni de données distinctes pour les 15 à 19 ans; on a donc utilisé pour cette section les données sur les 12 à 24 ans. Tiré de *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : Points saillants de l'Enquête nationale de 1997 sur le don, le bénévolat et la participation.* Michael Hall et coll., ministère de l'Industrie, août 1998.

[13] Sauvé, 1997

[14] Caron, 1997

[15] Cheng, 1995; Fortin, 1993

[16] Sunter, 1993

[17] Ruscoe et coll., 1996

[18] Sunter, 1993

[19] Ruscoe et coll., 1996

[20] Steinberg, Fegley et Dornbusch, 1993

[21] Greenberger et Steinberg, 1986

[22] Steinberg et collègues, 1993

[23] Lewington, 1998

[24] Ruscoe et coll., 1996; Cheng, 1995; Sunter, 1993; Fortin, 1993

[25] Bachman et Shulenberg, 1993

[26] Calculs du CCDS à l'aide des données de l'Enquête nationale sur la santé de la population, 1994 et 1996

[27] Stephens, 1979, cité dans Greenberger et Steinberg, 1986

[28] Jessor et Jessor, 1977

BIBLIOGRAPHIE

Betcherman, G. et Leckie, N. (1997). *Des tendances de l'emploi et de la fréquentation scolaire chez les jeunes pendant les années 80 et 90,* Document de travail No. W03. Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques.

Bachman, J.G. and Schulenberg, J. (1993). How Part-Time Work Intensity Relates to Drug Use, Problem Behavior, Time Use, and Satisfaction among High School Seniors: Are These Consequences or Merely Correlates? *Developmental Psychology,* 29(2):220-235.

Caspi, A., Wright, B. R. E., Moffit, T. E., and Silva, P.A. (1997). The Predictors of Youth Unemployment, *Focus* 19(1): 34-36.

Caron, C. (1997). *Offre d'emploi – Comment le secteur privé peut-il améliorer les perspectives d'emploi pour les jeunes Canadiens?* Ottawa: La fondation canadienne de la jeunesse.

Cheng, M. (1995). Issues Related to Student Part-Time Work: What Did Research Find in the Toronto Situation and Other Context? Research Report No.215. Toronto Board of Education.

Ferguson, J. (1998). Liberals Can't be Allowed to Rest on Jobs for Youth, Commentary, *The Toronto Star,* January 10, 1998.

Flood, A. (1997). *Préface à Offre d'emploi – Comment le secteur privé peut-il améliorer les perspectives d'emploi pour les jeunes Canadiens?* Ottawa: La fondation canadienne de la jeunesse.

Fortin, B. (1993). Quinze ans et déjà au travail. Article dans *Transition,* mars 1993, Institut Vanier de la famille.

Garasky, S. (1996). Exploring the Effects of Childhood Family Structure on Teenage and Young Adult Labour Force Participation. Discussion Paper N.1111-96. Institute for Research on Poverty.

Greenberger, E. and Steinberg, L. (1986). *When Teenagers work: The Psychological and Social Costs of Adolescent Employment.* New York: Basic Books Inc.

Honderich, J. (1997). Our Youth Deserve Better, Editorial, *The Saturday Star,* December 6, 1997.

Institut Vanier de la famille (1994). *Profil des familles canadiennes.* Institut Vanier de la famille.

Justus, M. and McCracken (1997). Securing the Future of Canadian Youth: A Review of the Landscape, *Monthly Economic Review,* 16(6):1-15.

Kernested, D. (1995). Accroître la sensibilisation sur la sécurité des enfants....Enfant & famille Canada.

Kunz, Jean Lock and Graham, K. (1998). The Mediating Role of Psychosocial Variables in the Relationship between Alcohol Consumption and Consequences for Women and Men. *Addiction*, 93(7):1079-1090.

Lewington, J. (1998). Canadian Teens Get High Marks, *The Globe and Mail.* 25 February, 1998, A4.

McKechnie, J., Lindsay, S., Hobbs, S. And Lavalette, M. (1996). Adolescents' Perceptions of the Role of Part-Time Work, *Adolescence*, Spring, 31(121):191-204.

Morpaw, M. (1997). Remarks by Heads of Delegation, Improving Children's Lives: Child and Youth Labour in North America, (Canadian Presentations), February 24-25, 1997, San Diego, California.

Mortimer, J.T., Finch, M.D. Owens, T.J. and Shanahan, M. (1990). Gender and Work in Adolescence, *Youth and Society*, 22(2): 201-224.

National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH) (1998). *Child Labor Research Needs : Recommendations from the NIOSH Child Labor Working Team (Special Hazard Review).* U.S Department of Health and Human Services.

Nadwodny, R. (1996). Les Canadiens et le travail à domicile, *Tendances sociales canadiennes*, (printemps) No. 40. Statistique Canada, Catalogue 11-008F.

Ross, D., Shillington, E.R., et Lochhead, C. (1994). *Données de base sur la pauvreté au Canada.* Conseil canadien de développement social.

Ruscoe, G., Morgan, J.C., and Peebles, C. (1996). Students Who Work, *Adolescence*, Fall 31(123): 625-632.

Statistique Canada (1995). *Moyennes annuelles de la population active (1989-1994).* Catalogue No. 71-529.

Statistique Canada (1996). *Moyennes annuelles de la population active (1995).* Catalogue No. 71-220-XPB.

Statistique Canada (1997a). *Le Point sur la population active : les jeunes et le marché du travail,* printemps *1997.* Catalogue No. 71-005-XPB.

Statistique Canada (1997). *Moyennes annuelles de la population active (1996).* Catalogue No. 71-220-XPB.

Statistique Canada (1997). *Revenus des familles, familles de recensement (1995).* Catalogue No. 13-208-XPB.

Steinberg, L.D, Greenberger, E., Garduque, L., Ruggiero, M. And Vaux, A. (1982). Effects of Working on Adolescent development, *Developmental Psychology*, 18(3):385-395.

Steinberg, L. Fegley, S., and Dornbusch, S.M. (1993). Negative Impact of Part-Time Work on Adolescent Adjustment: Evidence from a Longitudinal Study, *Developmental Psychology*, 29(2): 171-180.

Sunter, D. (1993). École, travail et décrochage scolaire. Statistique Canada, *L'emploi et le revenu en perspective*, été 1993.

The Toronto Star (1997). Lives on Hold, Special News Story, 6 December, 1997.

Yamoor, C.M. and Mortimer, J.T. (1990). Age and Gender Differences in the effects of Employment on Adolescent Achievement and Well-Being, *Youth and Society*, 22(2):225-240.

Aussi disponible au Conseil canadien de développement social :

Le Progrès des enfants au Canada — Gros plan sur les jeunes

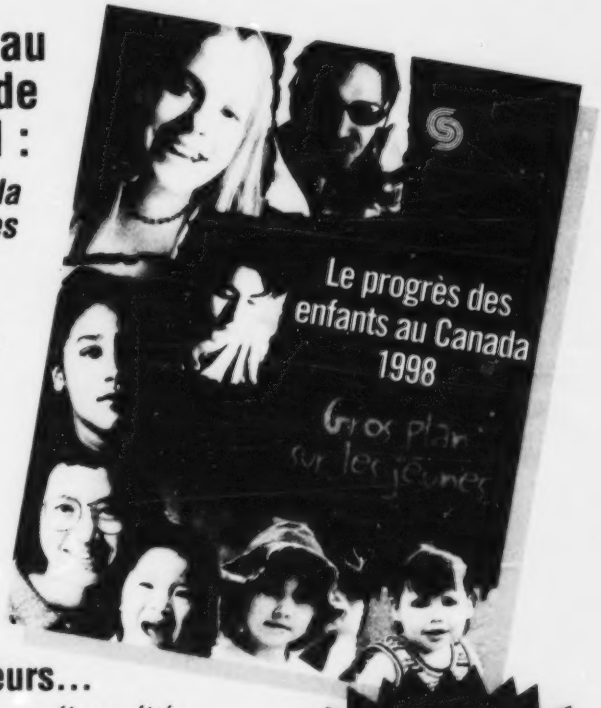

C'est entre autres, à la maison, à l'école et au sein de la communauté que le Conseil canadien de développement social (CCDS) examine le progrès des enfants au Canada. Le troisième numéro du rapport très en demande du Conseil trace les indicateurs sociaux du bien-être de nos enfants et de nos adolescents. À l'aide de multiples données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, ce rapport est une source d'information et analyse les tendances actuelles et les nouveaux programmes. Lecture essentielle pour tous ceux qui s'intéressent aux jeunes au Canada.(1998, 70 p.)

Très bonne critique des numéros antérieurs...

«Le Progrès des enfants au Canada *est une ressource d'actualité unique en son genre. Elle nous donne accès à des données récentes et importantes sur les enfants au Canada, et nous renseigne sur la façon dont les politiques et les services actuels affectent leur situation».*
Dr. Donna S. Lero, Département des Relations familiales et de la nutrition appliquée, Université de Guelph

OFFRE SPÉCIALE :
achetez les 3 numéros du *Progrès* (1996, 1997 et 1998) ***pour seulement 22,00 $***
(plus 3,50 $ de frais d'envoi)

Nous offrons un escompte de 15% sur les achats en gros à partir de 25 exemplaires ou plus. Les membres du CCDS ont aussi droit à un escompte.

Pour passer votre commande, veuillez photocopier ce formulaire et le retourner avec votre paiement à :
Publications du CCDS, 441, rue MacLaren, 4e étage, Ottawa (ON) K2P 2H3
Tél. : (613) 236-8977; Fax : (613) 236-2750
Courriel : publications@ccsd.ca Internet : www.ccsd.ca

Veuillez m'envoyer :

		Prix	Montant
☐	exemplaire(s) – ***Progrès des enfants au Canada 1998***	10 $ chacun	
☐	exemplaire(s) – numéros de 1996, 1997 et 1998 du ***Progrès***	22 $ le paquet	
☐	exemplaire(s) – ***Les adolescents dans la main d'oeuvre au Canada***	10 $ chacun	
		Frais d'envoi :	3,50 $
		Total	**$**

Nom : _____

Organisme : _____

Adresse : _____

Ville/Province : _____ Code postal : _____

☐ VISA ☐ MasterCard Nº _____ Date d'expiration : _____

Signature : _____ ☐ Veuillez me facturer (organismes seulement) Nº de bon de commande : _____

Les adolescents dans la main d'oeuvre au Canada est un rapport de recherche qui trace le portrait de la situation d'emploi des adolescents Canadiens. Combien d'adolescents avaient une expérience de travail dans les années 90 par rapport aux adolescents des décennies précédentes? Quel type d'emploi les jeunes trouvent-ils? Les chances des jeunes de trouver un emploi sont-elles affectées par leur statut familial? Les adolescentes s'en sortent-elles mieux, ou moins bien, que les adolescents sur le marché du travail? Le travail à temps partiel a-t-il des répercussions sur le rendement scolaire des jeunes? On trouve des réponses à ces questions parmi d'autres dans ce rapport très d'actualité du Conseil canadien de développement social, publié en complément du ***Progrès des enfants au Canada 1998, Gros plan sur les jeunes****.*

Le Conseil canadien de développement social (CCDS) est l'un des porte-parole les plus respectés plaidant en faveur d'une meilleure sécurité sociale et économique pour tous au Canada. Organisme national indépendant à but non lucratif, le principal produit du CCDS est l'information et son activité essentielle est la recherche, centrée sur des domaines comme le bien-être des enfants, la sécurité du revenu, l'emploi, la pauvreté, les pensions et les politiques sociales du gouvernement.

Il est possible de se procurer d'autres exemplaires (français ou anglais) du rapport *Les adolescents dans la main d'oeuvre au Canada* pour 10 $ (taxes comprises) plus 3,50 $ de frais d'envoi. Nous offrons un escompte de 15% sur les achats en gros à partir de 25 exemplaires ou plus. Les membres du CCDS ont aussi droit à un escompte.

Également disponible : ***Le Progrès des enfants au Canada 1998*** pour 10 $ plus frais d'envoi. Les numéros de 1996 et 1997 du *Progrès des enfants au Canada* sont encore disponibles pour 7 $ chaque, plus frais d'envoi.

Veuillez contacter le :
Conseil canadien de développement social
Service des Publications
441, rue MacLaren, 4e étage
Ottawa (ON) K2P 2H3
Tél. : (613) 236-8977 Fax : (613) 236-2750
Courriel : publications@ccsd.ca Internet : www.ccsd.ca

Modes de paiement : toutes les commandes doivent être réglées d'avance par chèque, virement ou numéro de carte VISA ou MasterCard. Les organismes peuvent passer une commande sans payer d'avance, en indiquant un numéro valide de bon de commande.

Aussi disponible chez Renouf : tél. : (613) 745-2665; fax : (613) 745-7660

Le CCDS remercie avec gratitude le soutien financier de Santé Canada pour la production du rapport Les adolescents dans la main d'oeuvre au Canada

Santé Canada Health Canada

CONSEIL CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL